

ANDRÉ DE LEIGNE, LOUISE-CATHERINE (Hertel de Rouville), née en 1709 au Havre-de-Grâce (Le Havre, France), fille de Pierre André de Leigne et de Claude Fredin, décédée à Trois-Rivières le 16 janvier 1766.

Louise-Catherine André de Leigne fut une de ces femmes dont le nom est resté gravé dans les mémoires, non pas tant à cause de ses exploits guerriers contre les Indiens ou les Anglais, mais bien plus par ses aventures amoureuses. Arrivée en Nouvelle-France en 1718, Louise-Catherine vécut dans la société de Québec où elle se fit remarquer très rapidement. Son père occupait la charge importante de lieutenant général civil et criminel de la Prévôté de Québec et la jeune fille avait, semble-t-il, tous les appas pour séduire les jeunes officiers sans fortune par qui elle fut d'ailleurs continuellement courtisée. Elle préférait de beaucoup leur compagnie à celle de prétendants mieux nantis que son père aurait bien voulu la voir fréquenter.

C'est en 1734 que M. de Leigne se décida à sévir contre sa fille et l'obligea à considérer son avenir avec beaucoup plus de sérieux. Il obtint du gouverneur Beauharnois et de l'intendant Hocquart* qu'elle soit embarquée sur un navire en partance pour la France où elle devait – du moins son père le pensait – oublier rapidement ses jeunes prétendants sans avenir et acquérir la sagesse nécessaire pour accepter un mariage convenable au gré de son père.

La belle fut embarquée et, pendant la première nuit, alors que la *Renommée* était encore en rade à Québec, elle se déguisa en homme et réussit à s'enfuir, grâce à la complicité de deux de ses prétendants. Dès le lendemain, la frivole changea d'idée et elle revint à bord du navire. Son absence ne dura qu'une année ; en 1735, elle était déjà de retour à Québec, au grand désespoir de son père, et elle trouva refuge chez son beau-frère Nicolas LANOULLIER de Boisclerc.

Ce n'est qu'en 1741 que la belle Louise-Catherine se signala de nouveau. Déjà âgée de 32 ans, elle réussit à séduire le cœur d'un jeune officier, René-Ovide Hertel* de Rouville, plus jeune qu'elle de onze ans. Ils s'épousèrent à Québec le 20 mai 1741, sans avoir obtenu au préalable le consentement de la mère du marié, la veuve Hertel de Rouville. Cette dernière déposa le 29 mai devant le Conseil supérieur une contestation de ce mariage et le tribunal lui donna gain de cause le 12 juin, en déclarant le mariage invalide. Mais quatre mois plus tard, le jeune Hertel, ayant atteint sa majorité, pouvait en toute quiétude épouser Louise-Catherine. Le mariage fut célébré en présence des deux familles le 22 octobre.

Les époux Hertel s'établirent à Trois-Rivières et de leur union naquirent cinq enfants. Après la capitulation de Montréal en 1760, Mme Hertel, à cause de sa mauvaise santé, ne put suivre son mari en France, lequel, étant presque ruiné, cherchait un emploi. En 1763, il revint à Trois-Rivières et continua le petit commerce que Mme Hertel avait mis sur pied afin de subsister durant les sombres années d'absence de son mari. Elle ne vécut que trois ans encore.

Louise-Catherine André de Leigne « était une des plus jolies personnes de son temps [...] ses manières, son éducation, ses vertus surpassaient de beaucoup les autres avantages dont la nature l'avait pourvue ». C'est ainsi que son fils, Jean-Baptiste-Melchior Hertel* de Rouville, lui rendit témoignage en 1813.

MICHEL PAQUIN

AN, Col., C^{11A}, 61, ff.225, 259 ; 63, f.27.— RAC, 1886, xxxv.— P.-G. Roy, *Inv. contrats de mariage ; Inv. Jug. et délib.*, 1717–1760, IV : 22, 24.— Tanguay, *Dictionnaire*.— Robert La Roche de Roquebrune, Une canadienne du XVIII^e siècle : mademoiselle de Leigne, *Nova Francia*, II (1926–1927) : 57–66.

Bibliographie générale

© 1974–2025 Université Laval/University of Toronto